

LE TEMPS.

(Extrait du Colonisateur de Montréal.)

EXECUTION A BELLEVILLE.

LE MARI ET LA FEMME PENDUS.

(Suite.)

Sur qui, maintenant, doit peser la responsabilité de cet événement lamentable? Sur les témoins qui se sont parjurés; sur les jurés qui ont rendu un verdict qui condamnait leur conscience et qui manifestent le regret d'avoir remis le sort des Aylwards entre les mains d'un juge inique; sur le juge lui-même qui semble avoir pris plaisir à manifester la haine et le fanatisme qui le dévorent, enfin sur le gouvernement qui a mis le dernier anneau à cette chaîne de hontes ou refusant à ces malheureux le bénéfice de la glorieuse prérogative que les lois lui donnent. — Mais, va-t-on dire immédiatement, pourquoi accuser le ministère? Le droit de faire grâce est une des prérogatives de la couronne, vous devez vous en prendre au gouvernement seul. — Non: le gouverneur, il est vrai, peut exercer cette prérogative à sa guise, mais il doit, auparavant, communiquer sa dérision à ses aviseurs, et si ceux-ci ne l'approuvent pas, il doit protester.

C'est ce qui a déjà eu lieu en différentes occasions, et même l'année dernière. Or, les ministres n'ayant nullement désapprouvé la conduite du gouverneur en cette circonstance, ils partagent avec lui la responsabilité de la mort des Aylwards. Mais quels sont donc les motifs qui les ont inspirés? Comment expliquer leur aveuglement? Les faits étaient là, pleins de lumière. Les catholiques qui font partie de l'administration pouvaient-ils ne point voir que l'ignorance et le fanatisme s'étaient ligués contre les accusés? La conduite infâme du juge, surtout, qui non content de fermer l'oreille à la recommandation des jurés, abrège le temps qu'on accorde ordinairement aux condamnés, et ordonne qu'ils seront pendus, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception, ne devait-elle pas leur inspirer de l'indignation et révolter leur conscience?

Un gouvernement s'est-il jamais trouvé dans des circonstances plus propres à l'éclairer et à exciter ses sympathies en faveur des condamnés? Leurs bons antécédents, leur vie irréprochable, leur jeunesse, la haine qui les avait poursuivie jusqu' alors, tout avait pitié et miséricorde pour eux. Si au moins on n'avait pas eu à cruauté de rejeter leur deuxième pétition, de leur refuser le délai qu'ils demandaient pour se préparer à la mort, peut-être que les malheureux condamnés au-

raient eu le temps d'exposer les preuves de leur innocence et de forcer le gouvernement à la proclamer. Mais non, ils avaient affaire à des protestants sans foi et sans honneur, comme les McDougall et les Wilson, hommes à l'intelligence étroite mais qui puissent dans leur fanatisme tant de veine et une si fine énergie, et à des catholiques faibles et pusillanimes comme les McDonald, les McGee, etc., etc. C'était une belle occasion pour nos ministres Bas-Canadiens de se relever aux yeux de l'opinion publique, de prouver qu'ils ne sont pas de simples automates que la main de fer d'un McDougall pousse où elle veut, en plaidant la cause de deux infortunés catholiques dignes, sous tous les rapports de tant de sympathie. Mais non, ils ont cédé à l'influence d'un McDougall, ils ont tremblé devant la menace d'un Walbridge. Ce ne sont pas des mots en l'air, les faits sont là. On se rappelle que ce misérable Walbridge refusa de signer la pétition dressée en faveur des condamnés; eh! bien, ce n'était pas assez, altéré du sang de ces victimes, épris de la pensée qu'il pourrait voir monter sur l'échafaud deux catholiques innocents, et ne se fiant pas assez sur le dévouement des ministres ses compatriotes, il courut auprès d'eux et les menaça de se tourner contre le ministère, s'ils commuaient la sentence des Aylwards. — D'ailleurs, ajouta-t-il, si vous vous rendez à leur demande, j'irai moi-même à la tête des protestants de Belleville les tirer de prison, et nous les pendrons.

Comment garder son sang-froid en face d'une pareille infamie, on ne peut croire qu'il y ait au monde des êtres si complètement dénués de tout sentiment d'honneur et d'humanité. Des hommes de cœur auraient dû, il semble, se révolter contre une pareille menace, ils auraient dû répondre à ce malheureux par le soufflet du dédain, mais non, les protestants qui faisaient partie de l'administration ont applaudi en s'écriant: point de miséricorde pour des papistes! et les catholiques baissant ignominieusement la tête, ont répondu comme Pilate en rougissant: "Nous vous les livrons, c'est une iniquité, mais nous nous en lavons les mains." Nous connaissons la faiblesse de nos ministres bas-canadiens et nous l'avons souvent dévoilée, en face de ce système injuste de destitutions et de nominations qui foulait aux pieds tout honneur, toute justice et les droits de nos compatriotes. Nous savions qu'ils pouvaient tout sacrifier à leur amour effréné du pouvoir et ramper aux pieds d'un McDougall pour conserver leurs portefeuilles, mais du moins nous aurions cru que dans une circonstance, comme celle-là, lorsque la vie de deux malheureux était en jeu, ils auraient eu la force de secouer leurs chaînes et de montrer qu'ils étaient capables d'une bonne pensée et d'un sentiment généreux.

Et pourtant voilà les hommes que soutient notre démocratie! La démocratie qui sans cesse gémit sur l'oppression du peuple et déclame contre l'injustice des gouvernements. La démocratie qui ap-

pelte la peine de mort le déshonneur de la civilisation et qui éprouve des convulsions à la vue d'un échafaud. Eh bien, elle admire, elle encense des hommes qui non-seulement sont en faveur de la peine de mort, mais qui l'appliquent précisément dans la circonstance où elle devient un malheur, un déshonneur. Voilà encore les hommes que soutient ce tendre parti de l'Ordre, qui n'écrit qu'avec le sang de sa pensée et qui fait profession de venger partout et toujours la justice outragée, l'innocence opprimée!

Le jour approche où notre administration, elle aussi, comparaitra devant un tribunal élevé et intelligent; nous ne demandons pas qu'elle soit jugée, comme elle a jugé les autres, mais qu'on ne lui accorde le pardon, si elle le mérite, qu'après lui avoir fait subir un procès sévère.

Nous espérons qu'on établira une enquête qui mettra au jour tous les détails de cette malheureuse affaire, flétrira les coupables et vengera les innocents. On charge bien tous les jours des commissions de faire à grands frais l'inventaire de fautes et d'erreurs enterrées sous la poussière de dix années; il nous semble que les intérêts de la justice méritent autant de soins et que la vie des citoyens est assez précieuse, pour qu'on la mette à l'abri des dangers de l'ignorance et du fanatisme. Les adversaires du parti libéral-conservateur sont bien toujours les mêmes, criant sans cesse à l'économie, au retranchement, et violant toutes les lois de la justice, de l'honneur et du patriotisme. Autrefois, pendant qu'ils invitaient tous les Canadiens à se ranger sous leur drapeau, pour renverser le règne du gaspillage, ils encensaient l'insulteur de notre race et lui accordaient même la représentation basée sur la population.

Et aujourd'hui encore pendant que ces hommes parvenus au pouvoir proclament que l'art de régner est l'art de retrancher, et vantent leurs talents et leur patriotisme, chaque fois qu'ils économisent une piastre, ils compromettent l'honneur du pays par leur mesquinerie, et sacrifient les droits de leurs compatriotes au fanatisme d'un McDougall et d'un Huntingdon. Comme s'il n'y avait pas d'autre Dieu que le veau d'or, comme s'il n'y avait pas quelque chose au-dessus des intérêts matériels d'un peuple, comme si enfin on pouvait racheter le sang des innocents par quelques piastres. Et pourtant ces hommes font des dupes, ils parviennent à faire des préjugés du peuple un piédestal à leur ambition, et de bons citoyens mêmes sont victimes de leur hypocrisie, de leur désintéressement emprunté. Un McGee par exemple viendra à Montréal parler sur les *hustings* religion et patrie, et ses compatriotes l'applaudiront sans lui demander compte du sang de ses frères!

(A continuer.)